

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**  
**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT**  
**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**  
**UNITE D'ENSEIGNEMENT**

**Utilisation du numérique pour repenser l'évaluation**

**ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE TYPE COURT**

**DOMAINE : SCIENCES PSYCHOLOGIQUES ET DE L'ÉDUCATION**

**CODE : 98 05 11 U36 D1**  
**CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 903**  
**DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX**

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du ..../.../.....,**  
**sur avis conforme du Conseil général**

# Utilisations du numérique pour repenser l'évaluation

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE TYPE COURT

### 1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

#### 1.1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

#### 1.2. Finalités particulières

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant d'utiliser des outils numériques dans les dispositifs d'évaluation et d'en analyser l'impact.

### 2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

#### 2.1. Capacités

- ◆ gérer un groupe-classe en tenant compte des caractéristiques du public cible, des aspects relationnels et communicationnels ;
- ◆ mettre en œuvre des activités d'enseignement et d'apprentissage variées en ayant recours à des méthodologies et à des ressources adaptées, en faisant référence à des contenus disciplinaires corrects et rigoureux et en plaçant l'apprenant dans des situations porteuses de sens, lui permettant de développer et d'intégrer des compétences ;
- ◆ évaluer des acquis d'apprentissage d'activités menées ;
- ◆ porter un regard réflexif sur sa pratique d'enseignant, de chargés de cours, de formateur et les points à améliorer au travers des axes didactique, socio psychopédagogique, communicationnel et relationnel.

#### 2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Être porteur :

- ◆ d'un titre de l'enseignement supérieur qui lui permet d'accéder à une fonction de recrutement dans l'enseignement ;

### 3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :  
*au travers des activités proposées pendant les cours,*  
*en s'appuyant sur une stratégie didactique adaptée au contenu,*  
*dans le respect des cadres légaux, éthiques et déontologiques,*  
*dans le respect des règles et usages de la langue française,*  
*et de manière spécifique au public concerné,*

- ◆ de proposer un dispositif d'évaluation exploitant au moins un des outils numériques abordés durant la formation ;
- ◆ de justifier la pertinence du choix de l'outil utilisé.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le niveau de précision : la capacité à communiquer clairement, de façon concise et rigoureuse au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes/modèles,
- ◆ le niveau d'intégration : la capacité à s'approprier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans son analyse, son argumentation, sa pratique ou la recherche de solutions,
- ◆ le niveau d'autonomie et de sens critique : la capacité de faire preuve d'initiatives démontrant une réflexion personnelle basée sur une exploitation des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement.

#### 4. PROGRAMME

Au travers d'une formation axée sur la pratique et la manipulation des outils, l'étudiant sera capable de/d' :

- ◆ Utiliser les technologies numériques pour l'évaluation formative/certificative/autoévaluation/coévaluation (quizzers, éditeurs de formulaires, outils intégrés aux LMS, outils de collaboration, etc.) ;
- ◆ Accroître la diversité et la pertinence des formats et des approches d'évaluation ;
- ◆ Générer, sélectionner, analyser et interpréter de façon critique les données probantes numériques sur l'activité des apprenants, la performance et le progrès, afin d'éclairer l'enseignement et l'apprentissage ;
- ◆ Utiliser les technologies numériques pour fournir une rétroaction (*feedback*) ciblée et opportune aux apprenants ;
- ◆ Permettre aux parties prenantes de comprendre les données probantes fournies par les évaluations numériques et à les utiliser pour la prise de décisions ;
- ◆ Porter un regard réflexif et critique sur l'utilisation du numérique dans le cadre de l'évaluation.

#### 5. CHARGÉS DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

#### 6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

#### 7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT :

3.1. Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Utilisations du numérique dans l'évaluation	CT	B	10
3.2. Part d'autonomie		P	2
Total des périodes			12